

A Montreuil le 20 juillet 2020.

Accidents de travail : DS Smith plus préoccupé par les jours d'arrêt que l'accident !

Lors de la réunion du **Comité d'Entreprise Européen (CEE)**, la direction a fait un état de la santé et de la sécurité qui semblerait être la priorité pour le groupe DS Smith. La **FILPAC-CGT DS Smith France** dit semblerait, car en réalité, DS Smith veut surtout diminuer le nombre de « **LTA** » qui est le nombre de jours perdus !

Et oui, lorsque les représentants français au **CEE** parle de diminuer plutôt le nombre d'accidents de travail, DS Smith ne parle que de diminuer le nombre de jours d'arrêt suite à un accident de travail. Cela en dit long sur la politique de prévention santé/sécurité de nos hauts dirigeants.

Pourquoi un intérêt ciblé sur le nombre de jours d'arrêts plutôt que sur l'accident proprement dit ?

L'analyse que peut en faire la **FILPAC-CGT DS Smith France** est assez simple, tout du moins pour la France. D'ailleurs, il va être assez compliqué pour nos hauts dirigeants de contredire ce qui va être avancé. Lorsqu'un.e salarié.e est victime d'un accident de travail, l'information est remonté à la branche **Accident du Travail/Maladie Professionnelle (AT/MP)** de la sécurité sociale.

Tous les ans, les entreprises doivent s'acquitter d'un taux de cotisation en fonction de sa sinistralité. Plus le nombre de jours d'arrêt est élevé, plus le taux de cotisation le sera.



Et il y a des paliers, de 4 à 15 jours d'arrêts, de 16 à 90 jours d'arrêts etc. ceci expliquant cela, c'est pour ces raisons que lorsque vous informez l'employeur que vous refusez un poste aménagé, il ne prend de vos nouvelles que 15 jours après, 90 jours après et ainsi de suite.

La **FILPAC-CGT** DS Smith France propose, plutôt que de se focaliser sur un nombre de jours d'arrêt, de se préoccuper des sources accidentogènes, et pour se faire, les directions de sites pourraient plutôt s'appuyer sur l'expertise des élu.es des **CSE** ou des experts extérieurs pour améliorer l'accidentologie sur les sites DS Smith en France et partout en Europe. Il faut savoir que l'ensemble des élu.es **FILPAC-CGT** DS Smith France sont formé.es sur la santé et la sécurité. Mais il y a fort à penser que DS Smith ne doit pas vouloir importuner les élu.es pour si peu. Autre source d'information forte intéressante si elle était utilisée correctement, les « presque accidents ». Cette remonté de situations à risque est « une mine d'informations » pour anticiper et prévenir les sources d'accident. Mais là aussi, le peu d'intérêt dans le traitement de ces données laisse à penser que DS Smith n'a pas « de temps à perdre » à une analyse fine de ces informations.

En bref, il y a plusieurs leviers pour diminuer le nombre d'accident et par la même occasion le nombre de jours d'arrêt, reste à savoir si DS Smith, qui se dit vouloir préserver la santé de ses salarié.es, est prêt à s'engager concrètement dans la prévention de ses accidents. Si c'est le cas, la **FILPAC-CGT** DS Smith France pourra s'engager pleinement dans cette démarche, dans le cas contraire, elle continuera à dénoncer les mauvaises pratiques !

A DS Smith de choisir !

La FILPAC-CGT DS Smith France.